Lescun et son moulin

Lescun en vallée d'Aspe, la plus haute commune des Pyrénées Atlantiques (900m d'altitude) est peuplée de 166 habitants. Le caractère montagnard de son architecture est préservé. Son cirque exceptionnel est réputé pour ses randonnées (lac de Lhurs, plateau de Sanchèse....) et ses sites d'escalade (Aiguilles d'Ansabère....).
Son activité économique repose essentiellement sur l'élevage et le pastoralisme.
Le tourisme s'y est développé depuis de nombreuses années, permettant le maintien d'une activité commerciale vivante.
Le moulin se trouve en contrebas du village, en bordure du gave de Lescun. Il est visible à pied (GR 10) ou en voiture, (RD 340), un parking est présent à côté du Pont du Moulin. Au vu de son imposante structure, le moulin reflète une intense activité agricole liée à une forte population lescunoise au XIIIème siècle.

AVANT
Sur le plan historique, le site est connu depuis des temps très anciens, les conditions étant idéales pour avoir été le lieu d'implantation d'un moulin.
Son état d'abandon :

- résulte d'une part de la transformation de l'économie locale au début du XXème siècle (passage de la culture de lin, blé, orge, blé de printemps, maïs et pomme de terre à l'élevage.
- provient d'autre part de l'exploitation de l'hydro-électricité avec la construction d'un barrage sur le gave de Lescun en 1928/29.Le moulin à eau, remplacé en 1932 par un moulin électrique dans le village, sera détruit en 1943. L'édifice datait de la fin du XVIIIème siècle ou du tout début du XIXème, et remplacait lui-même un moulin antérieur, probablement détruit ou fortement endommagé lors de la bataille de Lescun les 3 et 4 septembre 1794, (affrontement de troupes françaises et espagnoles dans le cirque de Lescun).

Parmi les nombreuses vicissitudes que ce moulin dans ses différentes versions, subira au cours des siècles, citons le fait que son statut de bien communal (batiments, bois et terrains appartenant à la commune et exploités collectivement afin de ne pas léser les plus pauvres) ne le protégera pas de la loi du 02 mars 1813 : il sera vendu, dans des conditions juridiques très particulières, tout en conservant son statut de **moulin communal.**

PENDANT
La démarche :
En 2020, il était impossible de deviner qu'autrefois il y avait un moulin... car l'ouvrage était enfoui sous une énorme végétation. Les bénévoles et les élus ont procédé au débroussaillage du site. Quelle n'a pas été notre joie de voir se dessiner ici une voûte, là un mur...
De 2021 à 2024, l 'engagement de la mairie et la motivation des personnes lors de plusieurs journées citoyennes ont permis de mutualiser les savoir faire et les compétences de chacun.
A partir de 2022, s'est mise en place une collaboration entre la municipalité et les équipes de Prévention Spécialisée du département des Pyrénées Atlantiques dans le cadre de la réponse à l'appel à projet Mélusine.
Au-delà d'une expérience de travail pour des jeunes en insertion, il s'agissait également de leur proposer des temps de partage de vie collective et ainsi de favoriser « le vivre ensemble ».
Cette démarche participative illustre l'ancienne tradition de travaux partagés dans la commune.

Le chantier et ses abords :
Le moulin est composé d'un canal d'alimentation d'eau de 40 mètres relié au gave mais aujourd'hui à sec, 5 vantelles, 2 chambres séparées (où étaient disposées les meules) et des restes de mécanismes. Deux sorties voûtées pour l'évacuation de l'eau côté Est lui confèrent un attrait architectural indéniable.
Bien qu'une partie des murs soit partiellement effondrée, toute la structure du moulin est en place. Les pierres taillées, au niveau des angles, des voûtes, du seuil de la porte d'entrée sont présentes sur le site ; par contre, la toiture et la charpente ont totalement disparu au fil des ans.

APRÈS
Le projet consiste à reconstruire l'ouvrage sur l'existant au plus proche de l'ancien bâti (murs, charpente, toiture en ardoises anciennes) en faisant appel à des professionnels spécialistes de l'architecture locale.
Dans un second temps, il restera à planter des arbustes (essences locales), à installer la signalétique, à aménager un sentier d'accès et un espace avec table et bancs; le cadre qu'offre le moulin et ses abords est en effet fortement propice au repos et à la contemplation du paysage qui s'offre à nos yeux.
Situé en bordure du gave, le site du moulin est un espace ombragé qui permettra aux nombreux marcheurs ou curieux du patrimoine de faire une halte...

Lescun et son moulin

COMMENT SOUTENIR LA COMMUNE ?

Le permis de construire a été délivré le 22 avril 2025 et que le budget prévisionnel du projet s'élève à 66 000€ HT.

La Mairie a sollicité l'aide du département (appel à projet MELUSINE), de la Communauté de communes (fond de concours) et un crédit d'intervention du Parc National des Pyrénées. La commune financera les travaux a hauteur de 20%, ce qui implique de trouver des ressources complémentaires.

Le financement participatif *via* la plateforme Collecticity, peut apporter une réponse originale en ce qu'elle valorise l'implication de tous. Ce mode de financement permet à chacune et chacun d'apporter sa contribution selon sa volonté et ses moyens, **tout en bénéficiant de contreparties exclusives** (carte postale de remerciement, brochure sur l'histoire du Moulin, affichage du nom ou du logo de votre entreprise sur notre site etc.) !

Chaque don donne droit à une réduction fiscale de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Rendez-vous sur Collecticity pour en savoir plus et devenir mécène !

Pour toutes demandes contactez-nous :

- Mail : mairie@lescun.fr
- Tel : 05 59 34 78 80

Pour faire un don défiscalisable,

(66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises)

rendez-vous sur collecticity

https://app.collecticity.fr/fr/lescun